



**Présents :**

M. Lesigne, Vice-Président

J.-C. Billaut, P. Boissé, M. Braibant, E. Bricout, S. Chevalier, M. Desmedt, N. Dubouloz, M. Duclos, E. Fouquereau, M.-L. Gely, G. Glevarec, M. Guérin, E. Huguet, F. Lafontaine, F. Lecaille, C. Lecouvey, S. Leturcq, V. Maillard, P. Melé, E. Moyse, S. Osu, V. Pennequin, C. Rubio, L. Seabra, G. Semedo, G. Souesme, A. Thalineau, D. Ung, P. Vourc'h, M. Zapata

**Invités :** I. Guillouet

**Excusés :**

E. Buffenoir, M. Chenetier, C. Dreveau, Ph. Foucher, C. Georgelin, U. Krampl I. Laffez, A. Maruani, M. Porcheron, D. Roman



Emmanuel Lesigne ouvre la séance à 14h10.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation de la Maison pour la Science – Nadjib Semmar – Evelyne Bois – Nadine Fresquet –pour information
2. Information sur l'appel à projets régional d'initiative académique et constitution de la commission ad hoc – pour décision
3. Recensement des dossiers Studium – pour information
4. Information sur la répartition des bourses doctorales – pour information
5. Nomination du nouveau directeur du LMPT
6. Lancement du recensement LaBRI et du processus d'attribution du BQI – pour décision
7. Informations diverses

## 1. **Présentation de la Maison pour la Science – Nadjib Semmar – Nadine Fresquet – Annexe 1**

Présentation de la Maison pour la Science en Centre-Val de Loire (MplS C-VdL) par Nadjib Semmar, son directeur, et Nadine Fresquet, sa directrice adjointe. Il s'agit d'une action de formation menée par l'université d'Orléans, l'université de Tours et par l'académie des sciences en direction des professeurs des écoles et de collèges, financée pendant 5 ans par un PIA.

L'équipe d'universitaires pilotant la MplS C-VdL est épaulée par deux ingénieurs de formation mis à disposition par le rectorat.



Les Maisons pour la Science forment un réseau national au service des professeurs, qui met en place des actions de développement professionnel et des outils pédagogiques, dans l'esprit du programme « La Main à la Pâte ».

Les objectifs principaux sont :

- Faire des écoles et collèges des lieux de science, d'expérimentation et d'ouverture sur le monde scientifique, économique et technique, notamment à l'échelon local ;
- Impliquer des acteurs du monde scientifique et de l'industrie dans les établissements
- Faire partager aux élèves la saveur de la science et de ses applications par une pédagogie active
- Rapprocher les professeurs et leurs élèves d'une science et d'une technique vivantes et actuelles de manière à susciter un regain d'intérêt envers les sciences et les études scientifiques

Nadjib Semmar présente l'appel à projet actuellement en cours pour monter des formations autour d'actions scientifiques qu'on pourrait mettre en place dans le primaire ou le secondaire. Le but est d'améliorer la culture scientifique des professeurs des écoles et des enseignants du secondaire et de leur fournir des outils pour la pratique dans les classes.

A Tours, on note une focalisation sur les sciences et techniques, mais le souhait de la Maison pour la Science est de s'étendre à d'autres secteurs de l'université.

L'université de Tours consacre à cette action un service d'enseignement et des locaux. Elle encourage tous les chercheurs et enseignants-chercheurs à proposer des formations.

## 2. Information sur l'appel à projets régional d'initiative académique et constitution de la commission ad hoc – Annexe 2

La Région a mis en place plusieurs dispositifs de soutien à la recherche comme le financement de bourses doctorales, le soutien au studium pour l'accueil de chercheurs étrangers, le soutien aux programmes ARD, l'appel à projets d'Initiative Régionale...

L'appel à projets d'Initiative Académique (APR IA) créé depuis 2011 a pour principe de mettre à disposition une enveloppe financière de 4,6 millions d'euros dont 2,8 millions en investissement. La lettre de cadrage précise que les actions qui peuvent être retenues relèvent de 3 catégories :

- Les projets de recherche (classique ou globalement subventionnable en investissement)
- Les achats d'équipement
- Le recrutement de post-doc

Ces actions sont portées par des unités de recherche rattachées à des établissements d'enseignement supérieur présents en Région. Des partenariats avec d'autres acteurs de la recherche en particulier avec les hôpitaux sont possibles.

Pour la campagne 2017, une nouvelle organisation de la soumission et de la sélection des projets a été définie. L'APR IA est financé par la Région, mais ce sont les établissements (Universités, INSA CVdL et les organismes de recherche présents en Région) qui ont la responsabilité de la mise en place.

La présélection des projets déposés incombe aux établissements et s'opère à leur initiative sur la base d'un dossier léger avec lettre d'intention. Pour chaque pré-dossier dont l'université de Tours est porteur, deux référents seront désignés et devront établir un rapport sur la base d'une grille préétablie.



Les porteurs des actions présélectionnées devront transmettre un dossier plus complet. La sélection se fait ensuite lors d'une phase concertée au niveau régional par une commission ad hoc. Cette commission réunit des représentants des deux universités, des deux écoles d'ingénieurs et des six organismes de recherche présents en Région. Cinq membres de chaque commission recherche des deux universités complètent la commission.

La commission recherche doit désigner ses cinq membres qui participeront à la phase de présélection (3 mars sur Tours) et de sélection (5 mai sur Orléans). Il s'agit d'un travail important pour participer à la sélection locale des projets et défendre nos choix devant l'ensemble des partenaires. Il s'agit de solliciter la participation de collègues expérimentés, décidés à défendre des projets ne relevant pas de leurs propres thématiques. Il est nécessaire que les grands domaines disciplinaires soient représentés : Sciences Humaines (1), Sciences Sociales (1), Biologie-Santé (1 ou 2), Sciences et Techniques (1 ou 2).

Avant de faire un appel à volontaire, un échange s'engage.

Alain Thalineau se demande s'il ne serait pas plus opportun de faire appel à des experts. Emmanuel Lesigne précise qu'à Tours, le recours à des experts extérieurs anonymes a été expérimenté. Outre le fait d'un travail lourd et compliqué à organiser, on s'est trouvé avec des expertises en contradiction avec les stratégies et les axes des laboratoires. Or, l'APR IA est un dispositif de soutien aux unités. Il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause les axes et stratégies qui ont par ailleurs été validés par l'HCERES.

Patrice Melé demande si la règle du dépôt d'un dossier unique par unité perdure. Emmanuel Lesigne précise que plusieurs dossiers peuvent être soumis dans la phase de présélection. Un classement par ordre de priorité pourra être demandé. Ensuite, on sera amené à ne pas remonter plusieurs projets d'un même laboratoire.

Stephan Chevalier fait remarquer que la lettre de cadrage ne précise pas la durée des actions. Cette précision sera donnée aux porteurs des dossiers présélectionnés. Nicolas Dubouloz précise que l'APR IA étant une action lancée tous les 2 ans, les projets devront correspondre plus ou moins à ce périmètre.

Après ces échanges, les membres suivants se proposent de participer aux phases de présélection et sélection :

Emmanuel Moyse (PRC) ; Jean-Charles Billaut (LI) ; Patrick Vourc'h (Imagerie et Cerveau U930) ; Monica zapata (ICD) et Patrice Melé (CITERES).



La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité.

### 3. Recensement des dossiers Studium

Le Studium est une agence régionale qui permet l'accueil de chercheurs étrangers de haut niveau dans des unités de recherche pour des durées importantes. Un appel à candidature se déroule au début de chaque année civile. Dans le passé les projets étaient présentés en commission recherche pour avis et déposés par l'université auprès du Studium.

Pour la seconde année, les demandes sont renseignées directement en ligne par les unités, sans avis de la commission recherche. Emmanuel Lesigne présente pour information un recensement des projets déposés par les unités de notre établissement.

Sur les 13 projets recensés :

- 7 sont des Fellowship (invitation d'un chercheur pendant 1 an)



- 3 consortiums (groupe de 5 chercheurs qui travaillent sur un projet clairement défini. Le financement du Studium consiste à ce que le groupe de chercheurs puisse se réunir 4 fois une semaine sur 2 ans)
- 0 chaire Studium
- 3 demande de Professorship (invitation d'un chercheur pendant un trimestre 4 années consécutives. Ce qui permet de nouer une relation dans la durée et au chercheur invité de suivre des étudiants de master et doctorat)

Sur les 13 dossiers déposés, qui correspond à un bon niveau de candidatures, l'université peut espérer que 4 ou 5 projets soient retenus.

## 4. Information sur la répartition des bourses doctorales

Il existe de nombreuses façons de financer des contrats doctoraux. Les bourses de l'établissement (ex bourses ministérielles) et les bourses financées par la Région Centre-Val de Loire restent les principales sources de financement. Pour 2017, on note une grande stabilité.

La répartition des bourses doctorales a été proposée par le VP Recherche et validée par les directeurs des écoles doctorales.

Les 24 bourses doctorales financées sur le budget de l'établissement sont réparties comme suit :

- 7 ED SHS
- 2 ED MIPTIS
- 2 ED EMSTU
- 10 ED SSBCV
- 3 bourses présidentielles

Les 35 bourses doctorales financées à 100% par la Région sont réparties comme suit :

- 8 en SHS (4 pour ED SHS de Tours et 4 pour ED SHS d'Orléans)
- 4 pour MIPTIS (2 pour l'université de Tours et 2 pour l'université d'Orléans)
- 10 pour EMSTU (3 pour l'université de Tours et 7 pour l'université d'Orléans)
- 11 pour SSBCV (7 pour l'université de Tours et 4 pour l'université d'Orléans)

17 bourses co-financées viendront compléter ce dispositif.

La répartition des bourses par école doctorale tient compte des forces d'encadrement.

Une fois la répartition arrêtée, l'attribution des bourses relève ensuite de la politique de chaque école doctorale.

## 5. Nomination du nouveau directeur du LMPT

Suite au décès soudain d'Ahmad El Soufi, directeur de l'UMR CNRS 7350 – Laboratoire de Mathématiques et Physique Théorique, le conseil du laboratoire et l'assemblée générale se sont prononcés favorablement lors d'un vote en date du 19 janvier 2017 pour que Luc Molinet, pressenti comme porteur de projet pour le prochain contrat 2018-2022, prenne la responsabilité de la direction de l'UMR pour l'année 2017.

## 6. Lancement du recensement LaBRI et du processus d'attribution du BQI

Le Bonus Qualité International (149 000 € pour 2017) est distribué sur la base du recensement fait dans la base LaBRI (Base Recherche Internationale). Cette base est alimentée par le Correspondant Recherche Internationale (CRI) de chaque unité de recherche. Le bilan de la mise en place de cet outil développé en interne, co-porté par la DRI et la DRV, est très positif. Il recense un certain nombre de données ciblées qui constituent une base d'information riche sur nos activités et sur nos partenariats au niveau international (colloques, post-doc, publications, mobilités, partenariats...). Outre la distribution du BQI, cette base de données permet d'établir les fiches pays, consultables par toute personne qui a accès à internet.

Des équipes font remonter leur frustration du fait que certaines de leurs activités ne soient pas recensées dans LaBRI. L'établissement n'a pas la volonté de modifier la base. Un certain nombre d'améliorations fonctionnelles ont récemment été apportées et exposées devant la CRP.

Afin de tenir compte de ces remarques, Emmanuel Lesigne propose que pour l'attribution du BQI 2017, la commission continue de travailler sur les données notées dans LaBRI et sur la base d'un rapport renforcé.

Ce rapport se découperait en deux parties :

- Une partie viendrait compléter le bilan en indiquant les actions non recensées dans LaBRI.
- Une seconde partie mettrait en exergue les projets et les perspectives à l'international dans l'unité.

La rédaction de ce texte est animée par le CRI sous la responsabilité du directeur de l'unité.

Une commission ad-hoc se réunira en amont de la commission recherche pour effectuer une expertise préalable. Cette commission est constituée des VP Relations Internationales et Recherche et de 5 membres de la CRP. Elisabeth Huguët, Cédric Iecouvey, Sylvester Osu, Gervasio Semedo et Evelyne Fouquereau se proposent pour constituer ce groupe.

Certains membres décrivent un problème de fond qui résulte du dispositif du BQI. Selon eux, le BQI se traduit par une prime aux unités qui ont déjà des activités à l'international. Or, « fournir des moyens à ceux qui n'en ont pas est vertueux ». Emmanuel Lesigne précise que le BQI n'affecte qu'à la marge le budget des unités ; il intègre le fait que les actions à l'international ont souvent un coût élevé pour les laboratoires ; enfin ce système qui a un réel effet incitatif tire tout le monde vers le haut. En outre, si un projet majeur rencontre une grande difficulté pour être monté, une aide ponctuelle peut être apportée. Enfin, les 24 mois de chercheurs invités et les deux années de postdoc sont aussi des outils pour faire des actions marquantes à l'international et on ne constate pas que ces dispositifs pénalisent les petites unités.



La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur le dispositif d'attribution du BQI et sur la composition de la commission ad-hoc.

## 7. Informations diverses

Doctorat Honoris Causa

Le 23 mars 2017, trois collègues britanniques seront honorés par l'université de Tours qui leur délivrera un Doctorat Honoris Causa.

Il s'agit de personnalités reconnues qui entretiennent un lien fort avec notre université : Gregory Lip (Birmingham), Kenneth O. Morgan (Oxford) et Gary Gibbons (Cambridge). Cette cérémonie sera accompagnée de manifestations scientifiques.

Emmanuel Lesigne lève la séance à 16h50

